

Votre région | Politique & Territoires

LOYETTES

Centrale nucléaire de Bugey : le dialogue se poursuit autour des nouveaux EPR2

Pascal Ducros



Fabrice Gravier (préfecture de la Région), Laurence Poussel et Caroline Dionisi (EDF), avec les garants de la CNDP et Jean-Pierre Gagne, maire de Loyettes. Photo P. D.

EDF (Électricité de France) et RTE (Réseau de transport d'électricité) ont pris la main sur les débats publics avec une première réunion de concertation ce lundi 20 avril au soir, à Loyettes.

Après une consultation menée en 2025 sous l'égide de l'État et de la Commission nationale du débat public (CNDP), la concertation autour [du projet EPR2](#) se poursuit à l'initiative d'EDF et de RTE. Lundi 20 avril au soir à Loyettes, en présence d'un public nombreux et d'élus locaux, une réunion a permis de présenter les différentes étapes de [ce projet nucléaire d'envergure](#) et d'ouvrir le dialogue. Les garants de la CNDP ont rappelé que ce temps d'échange s'inscrit dans un cadre reconnu par le droit constitutionnel.

Cette concertation publique vise à informer, à apporter des clés de compréhension, mais aussi à écouter et recueillir [les attentes des habitants](#).

La rencontre s'est déroulée en deux temps : une première phase de présentation assurée par Laurence Poussel (Grand chantier EDF), Caroline Dionisi (directrice permitting EDF) et Fabrice Gravier (coordinateur EPR2 de la préfecture de la Région), suivie d'ateliers participatifs favorisant les échanges en groupe.

Les discussions ont fait émerger plusieurs préoccupations, notamment sur les impacts environnementaux – en particulier [sur la ressource en eau](#) – ainsi que sur les enjeux de mobilité, d'évolution du territoire et d'équité en matière de développement économique. Les attentes portent également sur l'emploi, la formation et l'insertion. EDF affirme son engagement en faveur d'un projet socialement responsable et respectueux de l'environnement, avec la volonté de limiter les flux routiers et de préserver l'attractivité du territoire. Selon les

intervenants, [le projet EPR2](#) pourrait générer des retombées positives sur l'emploi local, s'inscrire dans une logique d'économie circulaire et garantir un chantier exemplaire, avec un impact environnemental et foncier maîtrisé.

Cette ambition s'inscrit dans [la démarche "Grand chantier"](#), lancée par la préfète de région en décembre dernier, reposant sur un partenariat étroit entre collectivités, acteurs économiques et porteurs du projet.

Sur le plan réglementaire, toute évolution liée à l'urbanisme ou à la maîtrise foncière – notamment via le Plan local d'urbanisme ou le Schéma de cohérence territoriale (Scot) Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain – suppose des autorisations et une information du public. EDF a engagé les démarches nécessaires pour obtenir les autorisations environnementales. Si le calendrier est respecté, les premières fouilles archéologiques pourraient débuter en 2027, en vue d'une mise en service à l'horizon 2045.

Présents aux abords de la salle Barral, les antinucléaires de SDN Bugey et Greenpeace font entendre leur voix : « Souveraineté nationale, avec un uranium importé à 100 %, et enrichi en Russie, où se trouvent les arguments de nos dirigeants ? Quinze ans après Fukushima, il faut stopper cette énergie au plus vite. Ces débats sont antidémocratiques car formatés sur des décisions déjà prises. C'est un écran de fumée face au potentiel danger du nucléaire. »

Mais comme l'a rappelé le garant de la CNDP, « la concertation n'est pas un lieu de décision mais d'échanges ».

Les sites d'information officiels : concertation-epr2.edf.fr ; concertation-epr2.edf.fr/profile/organization/bugey ; concertation-bugey@garant-cndp.fr